

Quelques exemples de FIL

Comment susciter la motivation chez les élèves ?

Comment co-intervenir en classe ?

Comment rendre les élèves plus autonomes dans les apprentissages ?

Comment développer des pratiques professionnelles plus collaboratives ?

Comment accueillir et inclure les élèves à besoins particuliers en classe ordinaire ?

Comment développer le tutorat pour lutter contre le décrochage ?

Demander une FIL, c'est partir d'un questionnaire partagé et vouloir co-construire collectivement des réponses adaptées à vos besoins et à votre contexte

Des interlocuteurs à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche

À l'échelle académique

La Seine-et-Marne - 77

Hélène Talabardon
helene.talabardon@ac-creteil.fr
Tel : 01 57 02 64 49

Amandine Meurgue
amandine.meurgue@ac-creteil.fr

La Seine-Saint-Denis - 93

Aline Royer
aline.royer@ac-creteil.fr
Tel : 01 57 02 67 83

Anne-Lise Lehuen
anne-lise.lehuen1@ac-creteil.fr
Tel : 01 57 02 62 55

Le Val-de-Marne - 94

Sabine Calmels
sabine.calmels@ac-creteil.fr
Tel : 01 57 02 62 82



Télécharger notre guide des FIL pour en savoir plus
<https://gqr.sh/p7Lq>



École académique de la formation continue

Les FIL
Formations d'initiative locale
Mode d'emploi à l'intention des personnels

Année 2026-2027

Pourquoi demander une FIL ?

- Vous êtes un groupe de collègues volontaires
- Vous avez un questionnement commun
- Vous voulez vous former en équipe
- Vous voulez une formation qui réponde à vos besoins

Les points à vérifier avant de finaliser la demande

- Vous avez informé en amont votre chef d'établissement ou de service de votre démarche et avez recueilli son accord de principe
- Le nombre de participants est bien d'au moins 12 personnes prêtes à s'engager
- Toutes les catégories de personnel concernées par le thème sont bien impliquées
- Toutes les informations sont bien complétées

Choisir l'action qui conviendra le mieux à l'équipe



Des formats qui peuvent s'articuler

Pour un accompagnement de plus longue durée. Idéalement, un « coup de pouce » se prolonge par une « mise en action » de 6 ou 9 heures

Un « hors-format » de 12h pour accompagner l'ouverture d'un dispositif inclusif (UPE2A ou ULIS)

Une demande de FIL peut donc intervenir à différents moments de l'année en fonction des besoins :

- En début d'année scolaire, pour répondre aux besoins de formation en lien avec les projets et les axes de travail définis au sein de l'établissement
- En cours d'année scolaire et ce jusqu'aux congés de printemps quand un nouveau besoin émerge ou qu'un accompagnement s'avère pertinent

Et après ? Quelles étapes franchit la demande avant de pouvoir se concrétiser ?

- Une commission mensuelle examine et évalue votre demande : elle peut être acceptée, refusée ou redimensionnée
- Un courriel informe votre chef d'établissement ou de service de la décision
- Les contenus sont négociés avec le formateur ou la formatrice en amont de l'action
- En fin d'année scolaire, un court bilan vous sera demandé pour recueillir votre témoignage sur les effets à moyen terme de l'action